



Dompierre « Mag »

Numéro 15 — juin 2021

Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Finances communales : le compte administratif 2020.	2
Finances communales : Budget 2021	3
Événements, faits divers, infos Dompierre	4
SICTOM collecte sélective.	5
Dompierre Dog L'énigme.	6
Terre d'Emeraude	6
La Morille	7
Informations utiles	8

Ce magazine est votre magazine. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, observations, critiques peut-être ?

Directeur de la publication : Guy Pietriga, Rédacteurs : Nelly Janod, Valérie Gervais, Fabienne Vernier, Collaborateurs : Jicéeffe, Thierry Bécaud, Secrétariat : Angélique Dumarais Imprimé par ABM Graphic : 255 Rue Victor Puiseux, 39000 Lons-le-Saunier

Dompierrois, Dompierroises, chers amis.

Avec un peu de retard, voici le Dompierre Mag. Je voudrais tout d'abord remercier l'équipe de rédaction et les collaborateurs pour leur participation. Rares sont les petites communes qui proposent deux parutions dans l'année. Il nous semble important de maintenir ce lien avec vous, les habitants et les acteurs de la vie du village. En cette période troublée, les rencontres sont rares et le climat de ce mois de juillet a ajouté à l'isolement. Mais, notre collectivité continue à vivre. Les projets en cours en sont la preuve.

Le conseil municipal, élu il y a un peu plus d'un an n'a pas tardé à assurer la continuité des projets de l'ancienne équipe et à proposer de nouvelles orientations. Les décisions sont souvent difficiles à prendre, on sait par avance qu'elles ne feront pas l'unanimité, mais notre ligne de conduite est assez simple : Priorité à l'intérêt communal, voire intercommunal. Se projeter dans l'avenir et assurer le présent. Prendre soin de toutes les générations, des plus jeunes aux plus âgés. Si les objectifs sont simples et clairs, les moyens ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre. Nous nous y employons, soyez en sûrs, du mieux que nous pouvons.

D'importants travaux ont eu lieu dans la commune cette année. Effacement des réseaux, Eclairage public, Mairie et Salles communales. Ils feront l'objet d'un compte rendu détaillé lors de la prochaine édition du Mag car ils ne sont pas encore complètement finalisés.

Un coup de cafard : Les élections ont montré une désaffection des Français pour ceux qui les représentent. Pourtant, quelle chance de vivre en démocratie. Dans de

nombreux pays, le peuple n'est jamais consulté. Et leurs ressortissants admirent notre liberté de choix sans savoir que chez nous, nombreux sont ceux qui n'utilisent pas leur droit, et leur devoir, de voter. Il n'y a pas d'hommes providentiels, il n'y a pas de gouvernement parfait, il n'y a pas de politique idéale. Il y a des hommes avec leurs forces et leurs faiblesses. Ne l'oublions pas.

Un coup de gueule : Inévitable Covid 19. Je n'entrerai pas dans le débat vaccinés-« antivacs ». Dans notre démocratie, quoique certains en disent, chacun est libre de s'exprimer. Cependant, certaines conduites sont inadmissibles : l'usage imbécile de croix gammées (de triste mémoire à Dompierre) l'abus des mots comme dictature et tyrannie qu'on voit fleurir çà et là sur des édifices publics n'honorent pas ceux qui en font usage. Notre députée vient d'en faire les frais. Sa permanence à Lons a été taguée : « assassins », « vendue » en lettres



rouges ! Là-dessus, il faut laisser la parole au grand Albert Einstein : « [à ma connaissance,] deux choses sont infinies : l'univers et la bêtise humaine, en ce qui concerne l'univers, je n'en ai pas acquis la certitude absolue ».

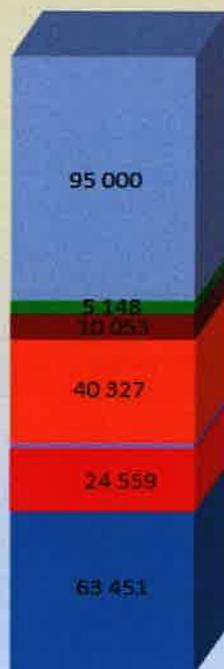
Il me reste à vous souhaiter de profiter des quelques jours de beau temps que le climat nous octroie. Prenez soin de vous, veillez à vous protéger de la covid et pour ceux dont les vacances se terminent, bonne reprise !

Le maire, Guy PIETRIGA



Finances communales : LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Dépenses de la commune



- équipements
- travaux
- remboursement dette en capital
- autres charges
- intérêts d'emprunt
- personnel communal
- charges courantes

Voici le compte administratif 2020. Il cumule opérations d'investissement et de fonctionnement courants. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réelles de la commune au cours d'une année civile. A gauche on trouve les dépenses de l'année. A droite les recettes encaissées au cours de l'exercice. La différence entre recettes et dépenses constitue le résultat. L'excédent global pour l'exercice est de 22 655 €.

L'excédent cumulé, c'est-à-dire en cumulant les « bénéfiques » des exercices précédents s'élève à 474 627 € en légère baisse par rapport à 2019 du fait de l'absence de produits forestiers. N'oublions pas que ce résultat n'est qu'une photographie à un instant « T » le 31 décembre 2020.

Les disponibilités de la commune sont en légère diminution, là aussi l'absence de ventes de bois se fait cruellement sentir. A titre d'exemple en 2017 la commune vendait 128 000 €, 119 000 € en 2018, 62 000 € en 2019 et 1 200 € en 2020 !

Heureusement la tendance devrait s'inverser et nous avons pris la précaution de conserver les recettes passées (cf. la trésorerie courante qui était de 203 000 € en 2014 est de 451 000 € aujourd'hui).

Ressources de la commune



- produits exceptionnel de gestion
- subventions
- FCTVA
- autres produits
- Dotation globale de fonctionnement
- impôts locaux
- produits du domaine

charges courantes	63 451
personnel communal	24 559
intérêts d'emprunt	1 983
autres charges	40 327
remboursement dette en capital	10 053
travaux	5 148
équipements	95 000
Total	240 522

produits du domaine	6 909
impôts locaux	55 161
Dotation globale de fonctionnement	33 307
autres produits	29 981
FCTVA	10 053
subventions	95 000
produits exceptionnel de gestion	32 766
Total	263 177

Le compte administratif ci-dessus ne retrace que les opérations réelles réalisées en 2020. Les opérations d'ordre comme les reports des années précédentes, les amortissements ou les intégrations ont été neutralisées.

Pour simplifier, on peut dire qu'avec **100 euros**, en 2020, la commune a payé :

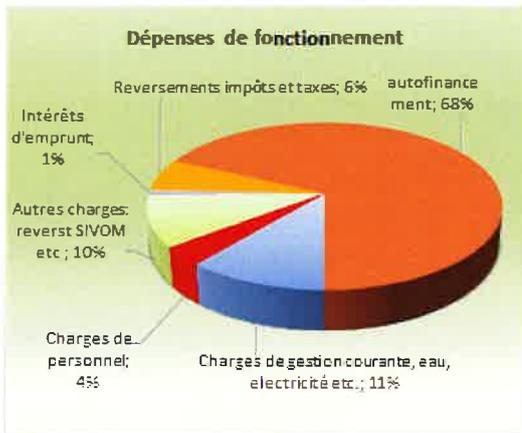
- 42 euros d'équipements et de travaux
- 26 euros de charges courantes, entretien, eau, électricité, timbres etc.
- 5 euros pour rembourser les emprunts
- 17 euros de charges diverses, SIVOM, indemnités, etc.
- 10 euros de frais de personnel et de salaires.



Finances communales: BUDGET 2021

Le budget retrace les ambitions et les projets de l'équipe municipale. Contrairement au compte administratif, il n'y a ni exactitude, ni certitude dans le budget. C'est un document de prévision et à ce titre une bonne gestion suppose que l'on majore les dépenses et que l'on minore les recettes. Celui de 2021 s'élève globalement à 689 000 € en recettes et en dépenses après neutralisation des opérations d'ordre et des reports. Évidemment on ne dépensera pas tout ça. Plus de la moitié des travaux sont en fait des « réserves pour l'avenir ». Dans ce sens les montants ne sont pas réalistes. Aussi est-il préférable de présenter les pourcentages qui décrivent l'importance accordée à tel ou tel objet.

Exemple: la commune réserve 68 % des ses recettes courantes pour financer les investissements futurs.



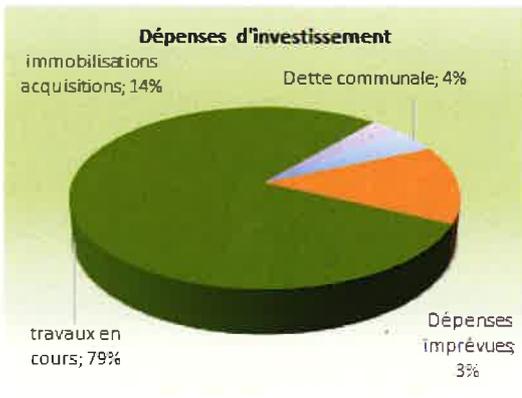
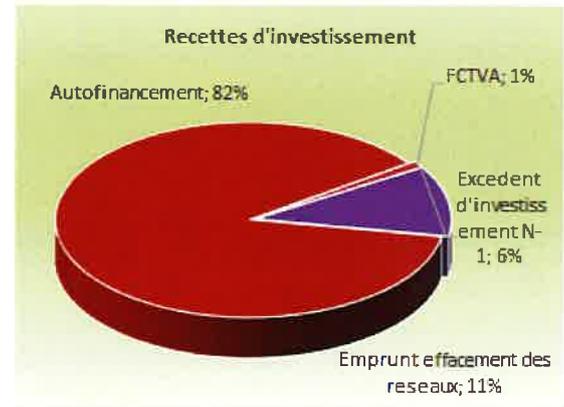
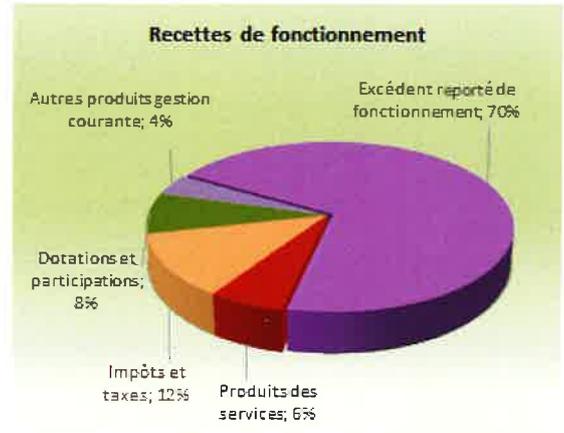
Ici vous avez les éléments du budget 2021:

Les sommes importantes d'investissement constituent surtout des réserves (soit 290 000 €).

Un emprunt sera affecté aux dépenses d'effacement et d'éclairage.

L'investissement repose sur trois piliers : l'autofinancement, l'emprunt et les subventions.

Les taux d'endettement très bas nous incitent à contracter ce nouvel emprunt.

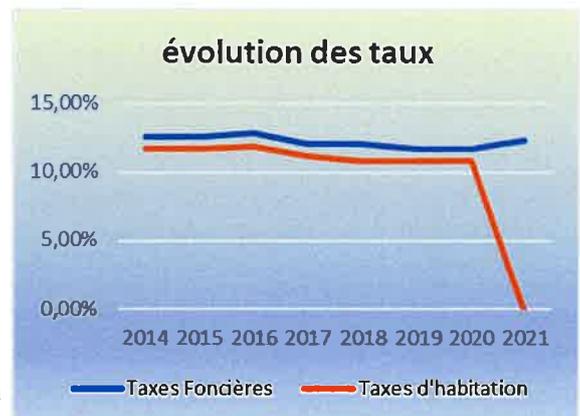


Pourquoi les impôts vont augmenter cette année à Dompierre ?

Des raisons économiques : une des réponses vous a déjà été donnée dans la chronique « compte administratif et budget ». La diminution spectaculaire des ventes de bois réduit nos produits. Une commune, c'est comme un ménage. On mène un certain train de vie, et on prend des engagements à plus ou moins long terme en fonction de ses ressources : l'effacement des réseaux, l'éclairage public, la normalisation et la sécurisation des portes et fenêtres de la mairie... Ces décisions ne datent pas d'hier. Elles sont engagées depuis plusieurs années. Or la crise sanitaire des « scolytes » était imprévisible. Si Dompierre n'est pas la commune la plus touchée, il a fallu faire preuve de solidarité envers les communes qui devaient vendre d'urgence des bois malades.

Une raison budgétaire : la deuxième raison est la baisse régulière des dotations de l'État.

Enfin il faut savoir saisir les opportunités : la disparition de la taxe d'habitation, le maintien des taux par Terre d'Émeraude, et les efforts consentis par la commune pour baisser la fiscalité ces dernières années, permettent une augmentation modérée approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal. **En 2017 la commune avait baissé ses taux de 6%, et de 3% en 2019. Les taux de 2021 restent inférieurs aux taux de 2014.** (Attention : le taux de Foncier Bâti qui apparaît sur votre avis est de 36.97% mais la part départementale a disparu et bénéficie à la commune pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation).



Evènements, faits divers, infos Dompierre



Le 8 mai 1945 est la date de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne. Covid oblige, la cérémonie s'est déroulée en l'absence de public.

FLEURISSEMENT



Cette année, le temps n'était pas de la partie le 15 mai dernier, il pleuvait abondamment depuis plusieurs jours, voire des semaines ; mais le temps de planter était venu et la commande était passée. C'est donc sous les directives de Gilbert Turpin, que nous nous sommes retrouvés, une quinzaine de bénévoles dans la remise de Louis Gaillard pour faire les plantations. La pluie n'étant annoncée que pour 10h30, le rendez-vous a été avancé à 8H. Les prévisions se sont révélées exactes puisque tout a pu être planté avant le retour de la pluie. Mais il faut dire que Gilbert, notre paysagiste bénévole avait pris de l'avance la veille, en garnissant totalement les trois grosses fontaines du village. Diverses viennoiseries avec le café, offertes par la municipalité, ont été servies sur place pour réchauffer tout ce petit monde. Cette année encore, les fleurs étaient de bonne qualité. Avec le soleil de retour maintenant, elles s'épanouissent pleinement. Merci à tous les bénévoles qui cette année encore, se sont mobilisés. Merci tout particulièrement à Louis qui met gracieusement à notre disposition ses locaux ainsi qu'à Gilbert qui prend sur son temps de travail pour organiser le fleurissement de la commune.



RD 470 : Des travaux importants ont été réalisés par la DDT (Direction Des Territoires). Un ensemble de fissures et un affaissement sont apparus au fil du temps, à la suite de l'usure ou de fatigue de la couche supérieure du revêtement routier. Du béton fibré a été coulé. Il est strié afin de prévenir les conducteurs qu'ils approchent du bord et éviter ainsi de nouvelles dégradations de la chaussée. Les vitesses trop élevées sont naturellement déconseillées.

Une manœuvre impressionnante



04 juin 2021: Encore une spectaculaire intervention des pompiers d'orgelet renforcés par des équipes de Lons et du SDIS. C'était heureusement, bien sûr, dans le cadre d'une manœuvre. Plusieurs enfants de la commune étaient là. Le jeune public a été fort impressionné par le réalisme. Résumé par cette phrase: « c'était comme au cinéma! ».



Janvier 2022 : Nouvelle fréquence de collecte du bac gris

En janvier 2022, la collecte des bacs gris change de fréquence : d'hebdomadaire, la collecte passera à bimensuelle (une fois tous les 15 jours).

Depuis 2015 en effet, le SICTOM a testé de manière expérimentale la collecte incitative sur une partie de son territoire. Cette « collecte incitative » consiste à diminuer la fréquence de collecte des bacs gris tout en informant et sensibilisant de manière intense les usagers sur les gestes de tri et de réduction de leurs déchets.



Des objectifs atteints et de très bons résultats !

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

Sobriété énergétique : Réduire l'impact environnemental de la collecte et du traitement des ordures ménagères en réduisant le nombre de kilomètres parcourus et en réduisant la quantité traitée

Inciter les usagers à un meilleur tri

Inciter les usagers à de nouvelles pratiques comme le compostage, la limitation du gaspillage alimentaire, le « zéro déchets »

Maîtriser les coûts du service

Sur le secteur expérimental, le poids des ordures ménagères résiduelles collectées (bacs gris) a **diminué de 28%**, sans augmentation des dépôts sauvages.

Les objectifs ayant été atteints, les délégués élus au SICTOM ont voté à l'unanimité la généralisation de ce mode de collecte pour 2022 sur l'ensemble du territoire du SICTOM, sauf Lons-le-Saunier qui n'est qu'en partie concernée.

Mais comment ont-ils fait ?

Pour obtenir ce résultat, les usagers ont utilisé plusieurs outils simples. Ils ont composté les déchets végétaux (légumes, épluchures) : on estime à environ 30 kg par an le poids des ordures ménagères sorties du bac gris par la pratique du compostage. Le SICTOM a enregistré de ce fait une forte augmentation de la vente de ses composteurs subventionnés. Ils ont mieux trié dans le bac bleu/jaune ou dans les bacs collectifs de verre et ont mieux utilisé les déchetteries. Ils ont limité le gaspillage alimentaire.

En conclusion...c'est possible !

Comment vont évoluer les ta-



Selon les communes, chaque usager a diminué le poids des déchets de son bac gris entre 33 kg et 70 kg par an.

rifs ?

Les tarifs de la redevance et de la taxe sur ECLA seront revus à la baisse sur les secteurs concernés afin de tenir compte de la diminution des frais de collecte. Cette baisse ne concerne que la part de la collecte du bac gris qui représente moins de 30% du coût du service global aux usagers. Lorsque vous payez votre redevance ou votre taxe (sur ECLA), vous payez en effet, la collecte des ordures ménagères et des recyclables, le coût du tri et du traitement des déchets, mais aussi le service des déchetteries, la communication et le contrôle des bacs, ainsi que les frais généraux.

Le Comité Syndical du SICTOM votera comme chaque année les tarifs pour l'année suivante en novembre.

Des questions ?

Le SICTOM organise plusieurs réunions d'information auxquelles vous serez invités par courrier. Si vous pensez que vous rencontrerez des difficultés à contenir la quantité de déchets 15 jours dans votre bac (garde d'en-



fants, nombreuses couches jetables, matériel médical de maintien à domicile), le SICTOM vous accompagne pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Les services du SICTOM restent à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour des commandes de composteur par mail : prevention@sictomlons.fr ... Et retrouvez l'actualité du SICTOM sur leur site internet : <https://sictomlons.letri.com/> ou sur Facebook : [Sictom-de-la-zone-de-Lons-Le-Saunier](https://www.facebook.com/Sictom-de-la-zone-de-Lons-Le-Saunier)



Aire de jeux : installation d'un banc solide et de 3 bacs à déchets. Merci de respecter notre espace de loisirs et de vous conformer au code couleur pour les ordures : JAUNE, emballages, plastiques, bouteilles, BLEU, divers, papiers journaux, VERT, déchets alimentaires.



Dompierre « dog »

Le meilleur ami de l'homme. Pour qu'il le reste.... Éduquez le maître !

Tenez-le en laisse lorsque vous le promenez dans la commune. Pour sa sécurité, pour la votre et celle des habitants.

Ne le laissez pas faire ses besoins dans le jardin du voisin. Ils vont le détester et vous aussi, par la même occasion... personne n'y gagne.

Ne le rendez pas inutilement agressif. Les mots « attaque », « chope le » etc... sont proscrits. Un chien bien éduqué vous protégera s'il le faut, et bien sûr s'il sait que vous l'aimez. Votre chien est une éponge à émotion. Ce qui veut dire qu'il va vous observer et ressentir les mêmes choses que vous. Alors calmos...

S'il aboie sans raison (pour vous), dites vous bien qu'il a peur, qu'il veut vous avertir, ou qu'il a été surpris. Rassurez-le. Ou trouvez un moyen, sans violence, de le faire taire.

Ne le laissez pas divaguer la nuit. Une promenade avec lui en fin de journée lui permet de s'éclater. Et en plus avec vous, il a confiance, se sent rassuré de votre présence, vous considère comme le « chef de meute », et vous aime d'autant plus.

Câlinez-le, comme vous le sentez, une tape amicale, un gros câlin, chacun selon sa sensibilité. Sachez le remercier. Vous récompensez le chien lorsqu'il adopte spontanément le comportement désiré. Par exemple lorsque le chien se couche spontanément, dites-lui « couché » et donnez-lui une friandise. Au bout de quelques exercices, il aura compris que se coucher sur ordre sera récompensé.

Soyez autoritaire, avec douceur mais fermeté. Il vous obéira avec plaisir. Il a besoin de savoir « qui commande ».

Tous les habitants de la commune n'ont pas forcément d'animaux de compagnie, de chasse, ou de loisirs. Respectez-les. Ils vous en seront reconnaissants.



INFOS

A propos de l'assainissement

Vous trouverez au milieu de notre « mag » un document édité par la communauté Terre d'Émeraude. Lisez-le attentivement. Des informations importantes y figurent. En particulier le nouveau tarif. Au regard des investissements prévus, il était inévitable d'avoir une augmentation conséquente du prix au m³. Une étude très fouillée a été faite, pendant de nombreux mois par le service concerné.

Ce qu'il faut savoir :

Dorénavant le service est intégralement géré par Terre d'Émeraude. La commune n'intervient pas.

Il sera facile de critiquer mais la diversité des régimes, des particularités locales, ont conduit à une analyse très détaillée des différentes situations. Le principe retenu est la solidarité. Les conseillers communautaires l'ont approuvé à la quasi-unanimité.

Les sommes en jeu sont considérables mais le coût des investissements et des études sera réparti sur le territoire de Terre d'Émeraude, à l'exception des communes ayant opté pour l'assainissement non collectif.

A titre d'exemple, pour Dompierre, une étude obligatoire de réseaux séparatifs est lancée. Un bureau d'Études a été choisi selon les règles des marchés publics pour satisfaire à la mise en concurrence obligatoire. Le Cabinet VERDI interviendra prochainement (septembre).

Le coût initial prévu de l'étude est de 82 140 €.

Comment se manifeste la solidarité ? **Le poids de l'opération ne pèse plus intégralement sur les seuls habitants de Dompierre mais repose sur environ 9 000 usagers des 78 villages concernés. Nous faisons partie des premiers bénéficiaires de ce mode de financement.** Bien sûr, ce sera à chacun son tour à l'avenir.



**Dompierre
Mag:
l'énigme.**

**Réponse à l'énigme N°14:
Il s'agissait de la mairie
d'ESSIA**

ENIGME N° 15: Comprenez-vous cette phrase gravée sur une pierre derrière l'ancien poids public. « Il est défendu sous peine d'amende de rien laver ici-bas »?



DOMPIERRE D'AUJOURD'HUI, LA MORILLE



De mars à juin, c'est la saison des morilles, champignon emblématique du jura. Pour bien préparer le printemps, voici un texte offert par un de nos lecteurs. Il appellera sans doute votre intérêt. « Vous voulez tout savoir sur la morille ?

Et bien non je ne vous dirai pas tout sur la morille !

Non mais des fois, il faut préserver un peu le mystère qui fait de ce fungus un met recherché, un véritable concentré de parfums des sous-bois.

La morille est féminine, elle sait donc se faire désirer. Elle aime varier son apparence : vous la cherchez brune elle est blonde. Malgré tous vos efforts, vous devez gérer la frustration de ne pas l'avoir trouvée. Et quand vous ne l'espérez plus, elle vous comble au-delà de vos espérances.

La morille habite toutes les régions de France. Elle habite donc Dompierre comme Terre d'Émeraude Communauté dans son ensemble. A la fin de l'hiver, la plus précoce à fouler la mousse des sous-bois et les tapis d'aiguilles de nos résineux est la morille conique : la nôtre porte des bottines blanches et une grande cape capuchonnée aux alvéoles foncées s'étirant vers le haut. Parfois elle cherche haut la lumière et finit par allonger son corps trop grand sur le sol moelleux. Si elle se fait souvent désirer, elle reste discrète et attire peu l'attention

sur elle.

Suit la morille commune qui cherche la chaleur du printemps qui signe la fin des jonquilles, mais tout comme les bourgeons de nos fruitiers, elle craint le froid nocturne qui la fait fuir plusieurs jours. Elle progresse doucement en évitant les lieux ventés : la petite brune deviendra la morille grise qui s'épanouira par la suite en belle blonde, les alvéoles de plus en plus claires accompagneront ses formes de plus en plus généreuses jusqu'à devenir une véritable « bombe ».

Elle cherche la compagnie des arbres de nos forêts comme les résineux et les frênes. Toutefois les problèmes de santé sylvicole remettent en question l'équilibre du couple, la symbiose ne pouvant plus être garantie.

Et que dire des nuits tièdes de la pleine lune où les rayons du soleil se reflétant poussent la morille à s'étaler sur le bord de nos allées, dans nos clairières et dans beaucoup de lieux plus ou moins insolites, étant d'un naturel plutôt curieux ! Ainsi, il n'est pas rare de la voir flirter avec le muguet qui en a vu bien d'autres !

Mais attention, si elle a une place d'excellence dans la cuisine jurassienne, il faut savoir se préserver du fiel que tout un chacun cultive pour sa défense. Tout sera une question de flamme, il faudra la porter à bonne température pendant un temps suffisant pour éliminer le poison et ainsi la consommer, voire la déguster, sans risque.

Comme vous l'avez compris ma quête avec la morille est du domaine de la contemplation et de la sensualité, la froide approche scientifique qui nourrit les ouvrages et les sites internet spécialisés ne m'attire pas...

Bernard DUPIN

Evènements, faits divers, infos Dompierre



Très belle commémoration en présence de Mme Danielle BRULEBOIS, Députée, Philippe PROST, Conseiller Départemental, le Major de gendarmerie, Nicolas Bouveret, Jean Marc Picaud, lieutenant de pompiers et de nombreux maires voisins. Qu'ils soient remerciés. Un grand merci aussi à la population venue nombreuse et aux musiciens qui ont su donner une note solennelle à la commémoration, si chère au cœur des Dompierrois.

La mairie et l'agence postale

Coordonnées : Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél : 03.84.25.48.74 - Courriel : contact@dompierresurmout.fr

Horaires de la mairie et de l'agence postale:

Lundi : 8h - 12h Mardi 11h - 12h et 13h30 - 17h 30 (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM)

Mercredi : 8h - 12h Jeudi : 13h30 - 17h30 (uniquement l'agence postale) Vendredi : 13h30 - 17h30

Il est toujours possible de rencontrer le maire sur rendez-vous en fonction de ses disponibilités (appelez le 03.84.25.48.74)



LA POSTE

Informations utiles

Maison Médicale d'Orgelet

Tél : 03.84.25.68.25

Du lundi au vendredi 8h - 17h30

Samedi 8h - 12h

Médecins, infirmières,



Autre médecin :

Clavel Frédérique 03.84.25.41.76

Dentiste : Bosio Eric, Ghislaine,

Tél : 03.84.25.41.99

Autres :

Kinésithérapie Du Mont Orgier :

Tél : 03.84.35.56.26

MO2 Optique et Orthopédie :

Tél : 03.84.24.32.57 -

06.41.42.29.66

Lizon-Tati Optique,

Tél : 03.84.25.33.41

**Centre des Finances Publiques de Clairvaux-Les-Lacs : 5 rue du Parterre
BP 54 39130 Clairvaux-les-Lacs**

Tél : 03.84.25.80.71 Courriel : 039009@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 12h30 et exclusivement sur rendez-vous de 13h30 à 16h00. (fermé le mercredi et vendredi)

Gendarmerie d'Orgelet : Lundi, mercredi, samedi 14h - 18h

Vendredi 8h - 12h

Déchetterie d'Orgelet : ouverture lundi et vendredi 9h - 12h mardi mercredi et samedi 14h - 18h

Ramassage des ordures ménagères :

2021	Juillet		aout		septembre		octobre	
N° de semaine et date	S27 - 06/07		S31 - 03/08		S36 - 07/09		S40 - 05/10	
	S28 - 13/07		S32 - 10/08		S37 - 14/09		S41 - 12/10	
	S29 - 20/07		S33 - 17/08		S38 - 21/09		S42 - 19/10	
	S30 - 27/07		S34 - 24/08		S39 - 28/09		S43 - 26/10	
		S35 - 31/08						

	novembre		decembre	
N° de semaine et date	S44 - 02/11		S49 - 07/12	
	S45 - 09/11		S50 - 14/12	
	S46 - 16/11		S51 - 21/12	
	S47 - 23/11		S52 - 28/12	
	S48 - 30/09			

bac bleu 

bac gris 



Dans le prochain numéro,
quatre sujets importants:

**Effacement des réseaux.
Éclairage Public.
Antenne relais.
Sécurité au Village**



La rédaction a le plaisir de vous faire part de ces deux messages de remerciements :

Un petit message pour dire grand merci à vous tous aussi généreux. Cela fait chaud au cœur. Un tel sinistre qui touche nos chers enfants, ça n'est pas facile. Reconnaissance à vous tous pour votre partage !
Gérard et Marie-Thérèse FATON

Un petit mot pour l'association des "Dompiere de France" et différentes familles qui se sont rattachées à la collecte faite. Nous voulons vous dire que nous sommes sincèrement touchés par votre gentillesse et votre générosité. Nous vous remercions pour cette somme d'argent mise à notre disposition.
Évelyne et Jean-Marc FATON

DOMPIERRE TROC - DOMPIERRE DONNE

Trop de salades en été, trop de fruits à l'automne, des objets dont vous n'avez plus l'utilité ? Vous aimeriez que ce surplus, ces objets soient utiles à quelqu'un près de chez vous ? Contre un service, un moment de convivialité partagé ou un simple merci. Cette nouvelle rubrique est pour vous. Comment faire ? C'est tout simple : vous déposez votre offre auprès d'Angélique au secrétariat de Mairie ou par mail à l'adresse contact@dompierresurmout.fr avec votre nom et votre téléphone et nous la relayons dans le prochain DOMPIERRE MAG et par affichage en Mairie. La personne intéressée prendra contact avec vous.